

RFP002428 – Security Guard Services

Vendor Questions & Responses

- Can you provide "Bill 7" wage and tenure information for all Ontario locations as per regulation 287/01 of the Employment Standards Act? This is essential to the bid pricing process in Ontario.

Attached to this Addendum

- Can you confirm whether the incumbent security reception staff in Toronto and Vancouver are fully bilingual, and otherwise meet the specifications outlined in this RFP?

At the moment, the security guards at those two locations do not meet the specifications outlined in the RFP.

- For greater clarity, can you confirm that insurance requirements and risk allocation terms within the proposed master agreement subject to negotiation?

Waiting for Corporate Insurance to provide guidance. We will post as addendum 2 at the earliest opportunity.

- Page 25 - states that statutory holiday is to be billed at double (x2) rather than the usual x2.5. All provinces bill at x2.5 except for Quebec which is billed at x2. Outside of Quebec, why is the statutory multiplier not x2.5?

It might be a mistake in the RFP. OT and SH for all sites and positions is respectively billed at 1.5 and 2.5

- Page 29, #5 – Which position(s) require clearances? Please identify whose responsibility it is to obtain the secret clearance.

All security guard positions at CMHC require a GoC security clearance at the reliability status level. If the service provider has a process in place with which the guards are already security cleared through PSPC, CMHC will accept these clearances. If that is not the case, CMHC will conduct the security clearance process for the guards before they can be brought on site.

- Page 30, #8 – Proficiency in both languages - Is there differentiation between the sites for this requirement?

No. But CMHC is cognizant of the fact that this requirement might prove difficult to meet in some circumstances due to the unavailability of candidates. Therefore, though the aim would be to have all guards bilingual (English-French) as stipulated in the RFP, CMHC would accept unilingual guards rather than go vacant. This being said, the Ottawa site supervisor and the guard in the Montreal office do absolutely require bilingual guards.

- Can CHMC confirm what are the hours of coverage occurring on Stat holidays for all locations, all posts.

Only the Ottawa office remains open during stat holidays. During those days, same number of guards than on weekends are necessary (5) for that 24 hrs period. All other offices (Vancouver,

Calgary, Toronto, Montreal and Halifax) are closed and no guard services are required on stat holidays.

- Can CHMC confirm how many stats holidays does CHMC observe?
CMHC is a Crown Corporation and we therefore observe the same stat holidays as the public service. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/public-holidays.html>

RFP002428 - Services de gardiennage

Questions et réponses du fournisseur

- Pouvez-vous fournir des renseignements sur les salaires et la permanence en vertu du projet de loi 7 pour tous les emplacements en Ontario, conformément au règlement 287/01 de la Loi sur les normes d'emploi ? Ces renseignements sont essentiels au processus d'établissement des prix des soumissions en Ontario.

[Annexé à cet addendum](#)

- Pouvez-vous confirmer que les agents de sécurité en poste à Toronto et à Vancouver sont parfaitement bilingues et qu'ils répondent aux spécifications énoncées dans le présent appel d'offres ?

[À l'heure actuelle, les agents de sécurité de ces deux sites ne répondent pas aux spécifications énoncées dans l'appel d'offres.](#)

- Pour plus de clarté, pouvez-vous confirmer que les exigences en matière d'assurance et les conditions de répartition des risques dans le cadre de l'accord-cadre proposé sont sujettes à négociation ?

[Nous attendons que l'assurance des entreprises nous donne des conseils. Nous publierons l'addendum 2 dès que possible.](#)

- Page 25 - il est indiqué que le jour férié doit être facturé au double (x2) plutôt qu'au taux habituel de x2,5. Toutes les provinces facturent à x2,5, sauf le Québec qui est facturé à x2. En dehors du Québec, pourquoi le multiplicateur statutaire n'est-il pas x2,5 ?

[Il pourrait s'agir d'une erreur dans l'appel d'offres. Les OT et SH pour tous les sites et tous les postes sont respectivement facturés à 1,5 et 2,5.](#)

- Page 29, point 5 - Quel(s) poste(s) nécessite(nt) des habilitations ? Veuillez préciser à qui incombe la responsabilité d'obtenir l'autorisation de sécurité.

[Tous les postes d'agents de sécurité à la SCHL nécessitent une cote de sécurité du gouvernement du Canada au niveau de la cote de fiabilité. Si le fournisseur de services a mis en place un processus permettant aux agents d'obtenir une habilitation de sécurité par l'intermédiaire du PSPC, la SCHL acceptera ces habilitations. Dans le cas contraire, la SCHL effectuera le processus d'autorisation de sécurité pour les gardiens avant qu'ils puissent être amenés sur les lieux.](#)

- Page 30, point 8 - Maîtrise des deux langues - Cette exigence est-elle différente d'un site à l'autre ?

Non. Mais la SCHL est consciente du fait que cette exigence peut s'avérer difficile à satisfaire dans certaines circonstances en raison de la non-disponibilité des candidats. Par conséquent, bien que l'objectif soit d'avoir tous les gardiens bilingues (anglais-français) comme le stipule la DP, la SCHL accepterait des gardiens unilingues plutôt que de laisser des postes vacants. Cela dit, le superviseur du site d'Ottawa et le gardien du bureau de Montréal ont absolument besoin de gardiens bilingues.

- La SCHL peut-elle confirmer les heures de couverture des jours fériés pour tous les sites et tous les postes ?

Seul le bureau d'Ottawa reste ouvert pendant les jours fériés. Pendant ces jours, le même nombre de gardes que pendant les week-ends est nécessaire (5) pour cette période de 24 heures. Tous les autres bureaux (Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax) sont fermés et aucun service de garde n'est nécessaire pendant les jours fériés.

- La SCHL peut-elle confirmer le nombre de jours fériés qu'elle observe ?

La SCHL est une société d'État et, par conséquent, elle observe les mêmes jours fériés que la fonction publique. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/public-holidays.html>